

PROJET DE BONNE GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR MINIER COMME FACTEUR DE CROISSANCE (PROMINES)

UNITE D'EXECUTION DU PROJET

ID Projet : P106982 – IDA – H589 ZR – TF010744

Formation des formateurs pour le programme de formation au sein du Ministère des Mines pour la Période 2017-2018

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

Dans le but de renforcer la gouvernance du secteur des Mines et augmenter la contribution de celui-ci à l'économie nationale, le Ministre des Mines a initié un Audit Institutionnel et Organisationnel du secteur.

Pour la réalisation de cette tâche, le Cabinet International Price Waterhouse Coopers "PWC" a été recruté. Ce dernier a identifié les différents problèmes qui plombent l'organisation, le fonctionnement et la performance de l'Administration et des Services Spécialisés du Ministère des Mines à deux dimensions, à savoir :

a) Dimension stratégique

- L'absence d'une vision stratégique clairement définie et partagée ;
- L'absence des données géologiques actualisées ;
- La coexistence de deux Cadres Organiques ;
- L'absence de cadre de collaboration formalisé entre les entités de l'Administration des Mines, les autres Services et organismes de l'Etat ;
- Le privilège accordé aux tâches opérationnelles aux dépens de la planification stratégique et des partenaires stratégiques au niveau de l'Administration Centrale du Ministère.

b) Dimension organisationnelle

- Les faiblesses sur les aspects de gestion des ressources humaines ;
- Les doublons identifiés dans l'organisation actuelle ;
- La centralisation des tâches et des décisions ;
- L'absence de dispositif de contrôle interne ;
- Le manque de moyens financiers et logistiques ;
- La structure et les ressources organisationnelles peu adaptées aux défis du Ministère.

Au regard de ce qui précède, l'auditeur a formulé des recommandations qui se focalisent autour des axes ci-après :

- ✓ Le plan stratégique ;
- ✓ L'optimisation de la gestion des Ressources Humaines ;
- ✓ L'organisation et fonctionnement du Ministère des Mines ;

- ✓ La redynamisation de la gestion de l'artisanat minier ;
- ✓ L'amélioration des conditions de travail de l'Administration du Ministère et des Services Spécialisés ;
- ✓ L'optimisation du dispositif de gestion financière du secteur des Mines.

L'optimisation des Ressources Humaines de l'Administration des Mines et des Services Spécialisés vise notamment à assurer leur adéquation avec le mandat et les objectifs stratégiques de l'Administration des Mines et des Services Spécialisés. Il s'agit essentiellement d'évaluer les besoins en ressources humaines de l'Administration des Mines et des Services Spécialisés et de définir un plan de développement des compétences visant à satisfaire les besoins identifiés.

La réalisation de ces attentes nécessite notamment la mise sur pieds d'un Comité de formation continue, d'une stratégie et d'un programme fixé dans le temps de formation dans le contexte de la restructuration.

PROMINES se propose ainsi de recruter un Consultant qui doit être une firme (Bureau d'études) spécialisée, qui sera chargé d'assurer la formation des formateurs pour le programme de formation au sein du Ministère des Mines pour la période 2017-2018.

2. Objectifs

Les présents Termes de Référence sont élaborés dans le but de recruter un Consultant qui sera chargé de former des formateurs pour le programme de formation au sein du Ministère des Mines pour la période 2017-2018.

3. Missions

Le Consultant (Firme, Bureau d'Etudes, Cabinet spécialisé, etc.) aura pour missions de former, pendant la deuxième moitié de l'année 2016, des formateurs pour le programme de formation au sein du Ministère des Mines pour la période 2017 et 2018.

Le programme de formation des formateurs sera organisé à partir du programme de formation élaboré par le Consultant responsable de la création d'un Comité de formation continue, d'une stratégie et d'un programme de **Deux (2) ans** de formation dans le contexte de la restructuration ; et ce dernier, pour **la période 2017-2018**, devra avoir le contenu minimal suivant :

- Liste des activités formatives, avec leur dénomination ;
- Durée approximée de chaque activité ;
- Contenu de base de chaque activité ;
- Résultats attendus de chaque activité ;
- Profil de base des formateurs ;
- Profil de base des participants ;
- Nombre maximum suggéré de participants pour chaque activité ;
- Critères d'évaluation sur la formation organisée ;
- Liens entre les activités formatives (en indiquant les activités qui dépendent d'autres préalables) ;
- Institutions et sites proposés pour les actions formatives ;

- Calendrier provisoire des activités formatives, en coordination avec les institutions proposées ; et, le cas échéant, spécification des activités formatives qui nécessitent la participation d'institutions ou de formateurs étrangers renommés ou spécialisés, ou de formateurs congolais résidant à l'étranger ;

Le consultant chargé de la formation des formateurs, en coordination avec le Ministère des Mines et le Ministère de la Fonction Publique, devra :

- Identifier les formateurs des différentes activités formatives et, le cas échéant, leurs suppléants, pour garantir la mise en œuvre du programme de formation ;
- Préparer avec eux le contenu détaillé du programme des activités formatives ;
- Décider avec les formateurs les matériels didactiques basiques qui devront être distribués aux participants ;
- Fournir aux formateurs de la formation pédagogique nécessaire pour la formation ;
- Etablir les critères pour l'évaluation des formateurs et les modèles de questionnaires pour l'évaluation des activités formatives et des formateurs ;
- Préparer un rapport complet toutes les activités de formation des formateurs mises en pratique telles qu'énumérées ci-haut.

4. Résultats attendus

- ✓ Un programme détaillé des activités formatives pour la formation des formateurs pour la période 2017-2018 ;
- ✓ Une liste exhaustive des formateurs des différentes activités formatives ainsi que leurs suppléants respectifs éventuels ;
- ✓ Un répertoire de matériels didactiques basiques à distribués aux participants ;
- ✓ Une formation pédagogique nécessaire pour la formation dispensée aux Formateurs ;
- ✓ Des critères d'évaluation des formateurs et des modèles de questionnaires pour l'évaluation des activités formatives et des formateurs, produits.

5. Livrables

Outre le rapport final de la mission comprenant un rapport complet sur toutes les activités de formation des formateurs mises en œuvre, le Consultant devra présenter un programme de formation des formateurs complet pour la période 2017-2018 dans le contexte de la restructuration du Ministère des Mines.

6. Calendrier.

La mission sera exécutée pendant **Cinq (5) mois** à compter de la date du démarrage de la mission.

7. Profil du Consultant

Le Consultant devra être une Firme de réputation internationale (Cabinet, Bureau d'Etudes etc.), justifiant d'au moins Dix (10) années d'expérience avérée dans le domaine de la mission, et ayant déjà réalisé au moins Cinq (5) missions similaires dans des pays francophones africains ou ailleurs dans le monde durant les cinq dernières années.

Personnel-clé membre de l'équipe du Consultant :

L'équipe du Consultant sera formée au minimum avec Quatre (4) Experts de niveau universitaires spécialisés notamment en :

- ✓ Management ou Gestion Administrative ;
- ✓ Planification et gestion de ressources humaines;
- ✓ Economie ;
- ✓ Psychopédagogie avec une bonne connaissance du Secteur Minier.

Il est entendu que le Consultant pourra recourir à toute autre expertise qu'il juge nécessaire pour une bonne fin de sa mission. La participation de l'expertise locale dans l'équipe du Consultant est vivement recommandée.

8. Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur les Qualifications des Consultants (QC), conformément aux Directives : *«Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale», édition Mai 2004, révisée en Octobre 2006 et en Mai 2010 ».*